Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260605-DCM0506202601-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la salle communale « 16, rue de Saint Christophe» après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire – Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Madame PRÉVOST Sabrina, troisième adjointe – Monsieur ROLLO Jean-François – Monsieur MARTIN Philippe – Madame PELÉ Christèle – Monsieur FERRON Freddy – Madame SOUBELET Valérie – Monsieur RODRIGUEZ Emmanuel – Madame LE COZ Christelle, membres du conseil municipal.

Etait absente : Madame DURAND Marina, première adjointe, ayant donné pouvoir à Madame BERHAULT Marie-Louise

Date de la convocation : 28 mai 2026

Secrétaire de séance : Mme SOUBELET Valérie

EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 avril 2026
Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2026 est adopté par 10 voix pour

ORDRE DU JOUR

1° - Sénatoriales : Élection des délégués et suppléants
2° - Répartition intercommunale des dépenses de l'école publique de Chatillon en Vendelais – année 2026 (bilan 2025)
3° - Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée de Châtillon en Vendelais - année 2026 (bilan 2025)
4° - Taxe d'aménagement 2027
5° - Désignation des délégués pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
6° - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent fonctionnaire (SIT)
7° - Convention générale d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion d'Ille-Et-Vilaine
8° - Adhésion de la Commune à la procédure de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion d'Ille-Et-Vilaine
9° - Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
10° - Création de boucles « vélo promenade »
11° - Questions diverses

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260605-DCM0506202601-DE

1° - Sénatoriales : Élection d'un délégué et de trois suppléants

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie de Montreuil des Landes le 5 juin 2026 à 20 heures 30 minutes.

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M BERHAULT Yves

M ROLLO Jean-François

Mme PREVOST Sabrina

Mme Le Coz Christelle

La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriale

Madame le Maire indique que doivent être élus un délégué et trois suppléants

Les candidatures enregistrées pour le délégué :

M RODRIGUEZ Emmanuel

M

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 0
- majorité absolue : 6

c) Élection du délégué

Ont obtenu :

- M. RODRIGUEZ 11voix

M. RODRIGUEZ Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260605-DCM0506202601-DE

d) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées pour les suppléants :

M BERHAULT Yves

Mme BERHAULT Marie-Louise

Mme PELE Christèle

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés :11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. BERHAULT Yves 11 voix
- Mme BERHAULT Marie-Louise 11 voix
- Mme PELE Christèle 11 voix

M BERHAULT Yves ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme BERHAULT Marie-Louise ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme PELE Christèle ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

Le ou la secrétaire de séance,

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES 35